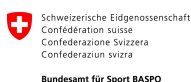


Directives Règles du Jeu Saison Gazon 2025-26

Unsere Partner:



Clause de non-responsabilité :

Versions linguistiques de ce document : En cas de divergence entre les versions allemande, française et anglaise du **présent** règlement, la version originale allemande prévaut

Swiss Hockey adhère largement aux règles officielles de la Fédération Internationale de Hockey (FIH) pour le hockey sur gazon. Quelques exceptions sont prévues dans ces règles. Celles-ci sont spécifiquement conçues pour optimiser la conception et le déroulement des matchs de notre petite association.

Vous trouverez ci-dessous deux points spécifiques qui ont été modifiés ou clarifiés pour la prochaine saison sur gazon 2025-26.

1. Obligation pour Masque Facial pour Penalty-Corners

Lors des penalty-corners, tous les joueurs de champ de l'équipe en défense doivent porter des masques faciaux de protection. Ce changement sera intégré dans un nouvel article (article 10.1.c) lors de la prochaine révision de l'Instruction no. 11 „Règles du Matchs“, mais s'appliquera dès le début de la saison 2025-26.

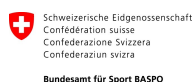
L'obligation du port du masque s'applique également à tout joueur de champ supplémentaire remplaçant le gardien de but, ce qui est autorisé dans les ligues suivantes : LNA Femmes, LNA Hommes Master et Challenge, et 1re ligue. Chaque équipe doit donc disposer de quatre ou cinq masques faciaux à l'arrière de son propre but. Veuillez noter qu'en LNB Femmes et dans toutes les ligues juniors, le gardien de but ne peut pas être remplacé par un joueur de champ supplémentaire.

Instructions pour la mise en œuvre de la règle :

- Mettre l'équipement de protection :
Les équipes doivent disposer de suffisamment de temps pour mettre des équipements de protection supplémentaires (comme les masques) – cela peut prendre plus de 40 secondes.
- Perte de temps lors de la mise en place l'équipements de protection : Si une équipe perd intentionnellement du temps lors de l'enfilage de son équipement de protection, elle doit être avertie une première fois. En cas de récidive, le joueur non prêt recevra un carton vert. L'équipe en défense ne peut pas remplacer le joueur pénalisé par un autre lors de la défense du penalty-corner court suivant.
- Retrait de l'équipement de protection :
Si un joueur de l'équipe adverse ou de son équipe est touché alors qu'il retire son équipement de protection supplémentaire après un penalty-corner, le joueur fautif recevra un carton jaune et une pénalité de 5 minutes. Le penalty-corner sera rejoué.

2. Réception des Balles Aériennes

Unsere Partner:



Lors de la réception d'une balle haute et tombante, aucun adversaire ne peut rester dans **un cercle de protection de 5 mètres** jusqu'à ce que la balle ait été touchée par le receveur.

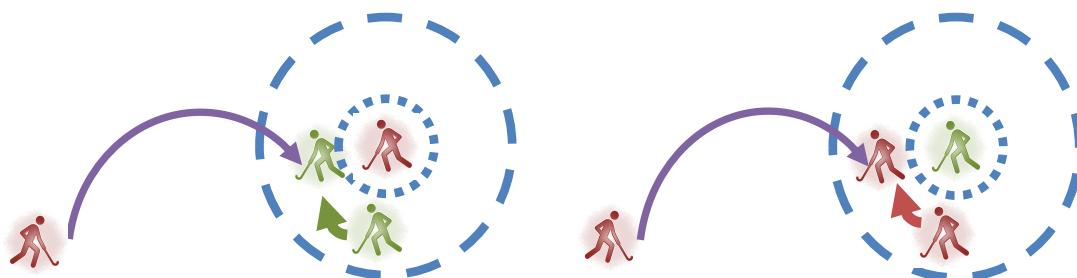
Si des joueurs des deux équipes se trouvent dans le cercle de protection du ballon qui tombe, l'équipe qui a joué le ballon doit donner le ballon à l'équipe adverse (voir illustrs. 1,2).



Illustrations 1 & 2 : Cercle de protection de 5 mètres (cercle bleu tireté) pour le joueur qui reçoit le ballon.

Interception : Toutefois, un joueur adverse est autorisé à pénétrer le cercle de protection de 5 mètres du receveur par le côté et à intercepter la balle haute. Il doit cependant maintenir **une distance de jeu de 1 à 2 mètres** avec l'adversaire et ne doit pas provoquer de jeu dangereux lors de la réception du ballon (voir illustrs. 3 et 4).

Remarque : Dans une telle situation, le premier joueur qui reçoit ne peut effectuer aucun mouvement contre la balle qui tombe afin de raccourcir la distance de jeu.



Illustrations 3 & 4: L'interception par un joueur récupérant le ballon dans le cercle de protection de 5 mètres est possible, à condition qu'une distance de jeu de 1 à 2 mètres (cercle pointillé bleu) ne soit pas franchie et que le jeu ne soit pas mis en danger par l'interception.

Horw, 27 août 2025
Swiss Hockey Secrétariat / fd